EMIN DE FER

ATLANTIQUE!
SIONS D'ETE.!

osez-vous durant cette
promener sur le St-
le lac Champlain, aux
aux Montagnes Vertes,
s Blanches ou dans d'au-
Alors, avant d'acheter
ressez-vous au bureau des
ada Atlantique, bâtisse
e, au coin des rues Sparks
avoir des prix exception-
, etc.
ons des billets pour tous
er, à des prix excessive-

ons l'attention du public
iques excursions suivan-
ers les Rapides du St-

fait nos arrangements
GATINEAU qui marche-
r semaine entre Clark's
trêal jusqu'au 1er Octo-
Le vapeur quittera son
Mardis, Jeudis et Same-
des trains du matin,
ston, New-York, Ottawa,
e tous les points inter-
sautera les Rapides, arri-
al vers trois heures p. m.
ront délivrés par cette
ébec, tous les points du
ussi pour tous ceux du
Intercolonial.
cursion du Samedi à
et bon pour partir par
amedi, voyage complet
, par bâteau en sautant
ou par la rivière Ottawa
Navigation Co.) et re-
ferrée, par le train du
ou par les rapides du St-
r l'Ottawa River Navi-
ière Ottawa).
wa à Valleyfield et retour,
en's Hotel inclus. Billet
s les trains du Samedi et
di. Les Rapides du Co-
Valleyfield sont devenus
la présence de la Perche
urs eaux.
de du public, de bons
fournis.
wa à Rouse's Point et
t bon pour trente jours.
Hotel, situé au pied du
in est le meilleur dans le
v-York, pêche et naviga-
es.
awa à Rouse's Point et
compris à Windsor Ho-
n pour le Samedi, retour
undi.
K ISLAND PARK
le St-Laurent, à deux
st de Valleyfield, devient
ur plus renommé, comme
e nique. Pour circulaires
s'adresser à l'agent le
à
ERLAIN, S. EBBS
Agt. Pass. de la ville.
Agt. Gén. des Pass.

LAROSE
Auditeur, Syndic
SURANCE
EU, VIE ET ACCIDENT,)
Rue Rideau
JE 189.
tions faites promptement

s et Bijouteries
et de toutes qualités. Seront
our cent au dessous des prix
aque Article est garantie tel
sinon l'argent vous sera remis
EZ, No. 30 rue Rideau, (près
peurs.) Réparations de Mon-
es garanties et à des prix

HEMIN DE FER
RCOLONIAL
e entre l'Ouest et tous les
du St. Laurent, de la Baie
province de Québec ; ainsi
eau Brunswick, la Nouvelle
du Prince Edouard, le Cap
les de la Madeleine, Terre-
Pierre.
xpress quittent Montréal et
s jours (dimanches excepté)
destination de tous ces points
nt de chars, en 27 heures et
trains express directs sur le
tercolonal sont brillamment
ectricité et sont chauffés par
la locomotive même, ce qui
ablement au confort et à la
vageurs.
ains directs sont attachés de
s et dortoirs, nouveaux et
ne que les chars salons pour
mer les plus en vogue, ainsi
de pêche les plus recherchés
la route de l'Intercolonial qui
des expéditeurs est appelée
es facilités offertes pour e
farine et en général de toutes
s à destination des Provinces
renevue, aussi pour l'expor-
s et des produits expédiés aux
urope.
t informations concernant le
ge s'adresser à
gent des billets,
parks, Ottawa, ou à
E. W. ROBINSON,
nt du Fret et des Passagers
pour l'Est, P.Q.
t. Jacques, en face du
St. Lawrence Hall, Montréal,
ER, Surintendant Général,
hemin de Fer,
, 18 Juin, 1891.

E D'OMNIBUS
Notre-Dame, Chemin de
Montreal.
partiront du bureau de poste
ches, lorsque la température
a 1,30, 2,00 et 3,20 p. m.
à 4,30, 5,00 et 5,30.
LANDRY & THOMPSON

Doivent etre Vendues

Toutes Marchandises d'Ete Doivent Etre Vendues.

Une Vraie Vente a Sacrifice!

Cette Grande Vente (la dernière, mais non pas la moindre) est commencée

Cette Semaine

La liste suivante vous donnera une idée de nos prix.

Tapis d'Escalier de 7c. en montant.
Seersucker Crême 4c. la verge seulement.
Indiennes de 5c., 6c., 7c., 8c., 9c. et 10c. en montant.
Dentelles Orientales de Couleurs 10c. en montant.
Un lot de Soies Barrées, Unies et Satins, valant beaucoup plus pour 25c. la verge.
Bas en Coton pour Enfants, valant beaucoup plus pour 5c. la paire en montant.
Un lot de Gazes et Net pour Voiles va ant 15c. à 25c., pour 5c. la verge.
Blouses en Indiennes pour Dames 50c. en montant.
Couvrepieds de Couleurs de 50c. en montant.
Chemises d'Hommes en Flanelette réduites à 50c., 75c., 85c., $1.00 et $1.25.
Un lot de Hardes Faites à Moitié Prix.
Circulaires en Caoutchouc pour Dames à très bas prix.
Un lot de Frillings presque pour rien.
Des paniers de Franges, Boutons, Rubans, Collets de Papier et un grand nombre de Coupons à très bas prix.
Aussi Couvertes, Flanelles et beaucoup de Marchandises d'Automne bon marché.

Venez a Bonne Heure

—POUR AVOIR—

Plus de Choix.

Les Premiers Arrives,
Les Premiers Servis

Pigeon, Pigeon & Cie

49 et 51 RUE RIDEAU.

ENSEIGNE DE LA BOULE D'OR.

PEINTURES

Preparees.

Toutes prêtes pour tous travaux qui rivalisent avec les meilleures Manufactures du Dominion et du monde entier.

Leurs Qualites.

Sont Egales à n'importe lesquelles.
Supérieures au plus grand nombre.
Surpassées par aucune.

W. HOWE.

Fabricant de Peintures.

OTTAWA.

BOUCAUTS

—DE—

Chapeaux Nouveaux

—ET—

MARCHANDISES

—DE—

FANTAISIE

—CHEZ—

WoodcocK

312, 314, 316, 318

Rue WELLINGTON.

Le "HUB"

VIS-A-VIS LE MUSEE GÉOLOGIQUE.

VINS ET CIGARES CHOISIS

TOUJOURS EN MAIN.

M. CODD, Proprietaire.

548 RUE SUSSEX, OTTAWA

25 CTS. PISO'S CURE FOR 25 CTS.
La Meilleur Cure de la tousse
En vente dans toutes les pharmacies.
CONSUMPTION

COMITE DES COMPTES PUBLICS

(Continuation de la séance du 15 septembre.)

Le président donne lecture d'une lettre de M. Young, président de la New England Paper Company, disant qu'il a cherché dans ses papiers, mais n'a pas trouvé de lettre de M. Chapleau concernant le contrat entre M. Berthiaume et la New England Paper Co.

A la demande de Sir Richard Cartwright une assignation est envoyée à M. Philippe de la société Morton et Philippe libraire, Montréal.

M. William Gliddon, comptable au bureau d'imprimerie, est examiné. Il dit que quatre machines linotype, ont été achetées au commencement de l'année 1891, au prix de $3500 la pièce. Il ne connait rien de plus, il ne sait pas combien le service de ces machines coûte par jour ou par mois.

M. MacMahon, assistant surintendant, est ensuite examiné. Il dit qu'il y a seize grandes presses et sept petites Gordon. Elles marchent toutes. Il y a une certaine quantité de caractères en stock qui n'a pas encore été utilisée : environ 45 mille livres de mignons gardées en réserve pour les listes électorales. En réponse à M Chapleau le témoin dit qu'il considérait M Sénécal comme un imprimeur capable et un administrateur habile.

W. C. Allan, contre-maître de la reliure au bureau d'Imprimerie, est examiné. Il dit que dans son opinion l'outillage au bureau d'imprimerie, n'excède pas les besoins du bureau.

M. Trefflé Berthiaume, de la PRESSE, est examiné. Il donne ses réponses en français. I est l'éditeur de la PRESSE et M. G. A. Nantel en est rédacteur en chef. Le témoin est propriétaire du matériel, et la compagnie de publication de Montréal est propriétaire du journal. Il a acheté le matériel de MM. Chapleau et Ouimet au prix de $8000, et loué de la compagnie de publication de Montréal le titre de la PRESSE, au prix de 150 par année.

Lorsqu'il a passé ces contrats, le témoin a pris à sa charge les dettes de papier de Wurtele Cie, à la New-England Paper Co. Le contrat est fait pour dix ans et pendant cette période, le témoin peut devenir seul propriétaire de la Presse en payant $12,000.

Dans le mois de mars 1890, le témoin a obtenu $8,000 de la *Canada Paper Company* sur ses billets endossés par M. Chapleau et a payé la dette, de Wurtele à la New-England Paper Company. Le témoin dit qu'il n'a pas voulu prendre la responsabilité de cette dette sans avoir l'endossement de M. Chapleau. Lorsqu'il a signé l'arrangement avec M. Young, il n'en avait pas parlé à M. Chapleau ; il lui a dit de demander plus tard s'il pouvait donner des contrats de papier à la New-England Paper Company et M. Chapleau a répondu que si cette manufacture pouvait fournir d'aussi bon papier et à aussi bon marché que les autres, il n'avait pas d'objection à lui accorder un contrat. Il a obtenu ensuite une commande pour cette manufacture plusieurs semaines avant qu'il eut fait signer à M. Chapleau, qu'il aurait pour lui-même (Berthiaume) une moitié des profits. Lorsqu'il a annoncé cela à M. Chapleau, celui-ci l'a réprimandé et lui a dit qu'il n'approuverait pas et n'endosserait pas cet arrangement.

Le témoin n'a jamais demandé à M. Young sa part de profits dans cette vente. Un jour M. Young lui demanda s'il s'attendait à avoir sa part de profits dans cette vente ; qu'il n'avait pas perdu d'argent, mais qu'il n'en avait pas fait. Le témoin lui répondit alors que s'il n'y avait pas de profits, il était difficile d'en avoir la moitié. Ce n'est qu'en cour que le témoin a entendu dire par M. Young lui-même qu'il y avait eu une certaine de piastres de profits. Après la réprimande de M. Chapleau le témoin dit qu'il ne lui a pas demandé de donner des commandes de papier à la New-England Paper Co., et n'a jamais su qu'elle en avait eu d'autres.

En réponse à M. Chapleau, le témoin dit qu'en outre de sa part de propriété dans la PRESSE il possède trois ou quatre propriétés dans Montréal, $4000 de parts dans une compagnie à fonds social, la propriété du MONDE ILLUSTRÉ qui vaut au moins $15,000 en argent. Le matériel de la PRESSE vaut environ $70,000.

Les profits du journal sont $13,000 par année. Ceux qui ont rapporté banqueroutier n'ont jamais su ce qu'ils disaient.

Il n'a jamais eu de patronage du gouvernement et n'a jamais reçu de souscription de la part des entrepreneurs publics.

M. Brown de la société Chapleau, Hall et Brown, est examiné. Il dit qu'il n'a jamais vu de lettres écrites par M. Chapleau à M. Young, au sujet de l'arrangement entre Berthiaume et la New-England Paper Company et jamais M. Young ne lui a dit qu'il avait telle lettre.

Dans son témoignage, M. Young a dit qu'il (M. Berthiaume sous-entendu) était venu à son bureau, lui offrir de lui faire avoir des contrats de papier du gouvernement et qu'il y aurait assez de profits sur ce papier pour payer le montant des billets. Le témoin n'a pas dit que M. Chapleau avait jamais approuvé cet arrangement.

M. l'échevin Cox, président de l'association conservatrice d'Ottawa, dit qu'il y a un an, il a averti Sir John A. Macdonald que Sénécal et Bronskill se faisaient payer des commissions.

M. Sommerville demande que C. S. Shaw, S. Ashfield, et Jos. Esmonde soient assignés pour jeudi devant le comité, afin de procéder à l'enquête dans l'affaire du département des Travaux Publics

La séance du comité est ajournée à jeudi.

COURRIER DU JOUR

COUR D'ASSISES

Hier matin, à la cour d'Assises, le jury a rendu son verdict dans la cause de Carr contre Goulay ; Son Honneur a rendu jugement en faveur des défendeurs.

La cause de Stott est appelée ensuite, Stott réclame à la compagnie d'assurances Lancashire, le montant de sa police sur une certaine propriété, qui a été brûlée à Stottsville. Aux dernières Assises, la cause avait été déjà plaidée, mais le jury ne s'était pas accordé.

La cause de McCullough et autres contre Clemow est remise aux prochaines Assises.

Le procès en libelle de Gordon contre Cummings s'est terminé par un arrangement à l'amiable fait en-dehors de la Cour ; le défendeur paie pour les dépenses et fait des excuses.

LES GREVISTES A L'ŒUVRE

Les grévistes se sont réunis hier matin. Après avoir été cherché les hommes qui travaillaient dans les chantiers de MM. Sheppard et Morse, une assemblée a été tenue. A ce moment, les grévistes apprirent que les travaux marchaient comme d'habitude aux scieries Masson. Cinq cents hommes s'y rendirent aussitôt. Ils trouvèrent là plusieurs ouvriers qui chargeaient du bois ; ils leur ordonnèrent alors de dételer les chevaux des chariots ; ce qui fut fait immédiatement. William Masson, le jeune, voulant résister aux grévistes, saisit un bâton et en frappa vigoureusement l'un d'eux sur la tête. A peine eût-il fini de frapper, qu'une douzaine d'hommes se jetèrent sur lui, le renversèrent et le criblèrent de coups. Enfin, on réussit à le dégager des mains de ses agresseurs et à le conduire en lieu sûr. L'arrivée du sergent Racine avec une escouade d'hommes calma les esprits et rétablit la paix. Cependant, aucune arrestation ne fut faite.

De là, les grévistes se rendirent aux scieries Eddy où ils savaient que des hommes travaillaient de longues heures. Ils furent reçus par MM. Eddy, Rowley et Millen, qui leur adressèrent la parole et leur conseillèrent, mais sans succès, de ne pas entrer chez eux.

Tous les trois furent repoussés quand même et MM Eddy et Millen reçurent en plus, plusieurs coups. Près de cinquante hommes furent obligés de quitter le travail.

La fabrique de ciment de M. C. B. Wright reçut à son tour une nouvelle visite des grévistes ; il était onze heures, ce fut la dernière. M. Wright était devant sa porte et à leur approche, il leur défendit d'entrer chez lui. Ne tenant aucun compte de ses paroles, les grévistes envahirent sa fabrique ; M. Wright fut obligé de la fermer. Dans la mêlée, il fut blessé à la main.

Durant le reste de la journée, tout redevint calme et tranquille.

Des hommes employés sur le chemin Chelsea et d'autres au service de l'Export Lumber Company se joignirent aux grévistes que M. Fauteux et autres orateurs haranguèrent pendant l'après midi.

Hier soir une grande assemblée eut lieu devant les scieries Booth, à laquelle assistèrent tous les grévistes et une grande quantité de monde, ne faisant pas partie de la grève. MM. Fauteux et J. W. Patterson, président du conseil des Métiers et du Travail d'Ottawa, furent les orateurs de la soirée. M. Patterson adjure les grévistes de rester fermes, mais de se tenir tranquilles, sans chercher querelle à la troupe qui devait incessamment arriver sur les lieux. Leur cause est juste et la sympathie de toutes les classes ouvrières les entoure. Le comité qui s'est présenté devant les administrateurs des scieries, renouvelleront leurs efforts de conciliation et il faut espérer que la grève se terminera à la satisfaction des deux partis. En terminant son discours, il recommande encore aux grévistes de rentrer chez eux et d'y rester. Après trois hourrahs pousses en l'honneur des orateurs, les grévistes se séparent.

—Un grand nombre d'officiers de police assistait à l'assemblée ; leurs services pourtant n'ont pas été requis, vu que le plus grand ordre n'a cessé de régner durant toute la soirée.

—La demande de protection MM. Eddy et Wright, dont les hommes ont été forcés de quitter leur travail par les grévistes, ont demandé au ministre de la Milice des troupes pour arrêter les désordres. Le Lieut.-Col. Anderson fut aussitôt prié de partir ce matin à cinq heures sur le lieu des troubles avec deux compagnies des Gardes et le 43me bataillon.

—Si le comité ne peut s'entendre aujourd'hui avec les propriétaires des scieries, les meneurs de la grève demanderont des secours pour la prolonger au public et à plusieurs associations de travail.

—L'ex échevin Frank Farrell et M. W. J. Patterson, du conseil du Travail et des Métiers d'Ottawa, se sont rendus hier soir à la Chambre des Communes pour dire au ministre de la Milice, que le gouvernement n'avait rien à voir dans ce mouvement légitime des ouvriers. La demande de troupes ayant été signée d'après la loi, par trois magistrats de la localité, il est du devoir du plus ancien officier commandant la milice dans le district d'envoyer des hommes. Les délégués assurent que l'attitude des grévistes ne peut provoquer aucun désordre, vu qu'ils sont tous des hommes pacifiques.

NOUVELLE D'AUJOURD'HUI

La nuit dernière a été très-tranquille. Aucun bruit, pas un désordre. Ce matin les scieries Eddy ont repris leurs travaux ; les ouvriers n'ont pas été molestés. On s'attend à ce que tous les hommes retourneront au travail demain ; déjà dans les rangs des grévistes circulent des bruits de trahison ; les ouvriers déclarent qu'ils ont été trompés par des meneurs et qu'ils ne veulent pas être plus longtemps les victimes de pareils hommes.

COMITÉ CIVIQUE DES REGLEMENTS

Le Comité civique des Règlements s'est réuni hier, dans l'après-midi et a décidé de permettre au club Rideau de tir d'établir des trappes sur des terrains vacants, situés dans les environs de Patterson's Creek. L'avocat de la ville sera prié de changer le réglement à ce sujet.

Étaient présents MM. les échevins Fraser (président), Grant, Harlett et Bingham.

NOUVELLES LOCALES

—Les manœuvres plâtriers se réuniront ce soir à la salle du Travail.

—Demain matin les travaux du nivellement sur la rue Elgin seront terminés. Sur la rue Creighton, tous les travaux avancent rapidement aussi. Une escouade d'hommes a commencé ce matin à travailler sur la rue Bank.

—Demain soir aura lieu une convocation spéciale du Conseil-de-Ville ; le rapport du comité des Salaires sur les améliorations à introduire dans l'administration civique sera présenté et sa discussion occupera nos échevins durant la séance.

—Le bazar de charité en faveur de l'église Saint-Jean-Baptiste a fermé ses portes hier. Malgré les temps difficiles que nous traversons actuellement et la rareté de l'argent, cette fête de charité a été un succès. Le zèle des pasteurs de cette belle paroisse et le dévouement des dames patronesses ont été amplement récompensés ; la Providence a béni les efforts de chacun, et les offrandes ont abondés de tous côtés. *Laudamus Dominum.*

—Les contracteurs qui ont entrepris la construction d'un égoût sur la rue Vittoria espèrent avoir terminé leurs travaux pour la fin de la semaine ; tous les travaux d'égoûts entrepris à la journée avancent d'une manière satisfaisante. Les travaux d'amélioration de l'égoût de la rue Cooper ont été commencés.

Dix sept hommes et dix huit chevaux sont employés aux travaux de réparations, 42 hommes et 28 chevaux à ceux du nivellement des rues ; les contracteurs de leur côté emploient 90 hommes.

—David Morrissette, un jeune homme âgé de 19 ans, résidant à Hull, fut accusé hier devant la cour de police d'avoir volé dans le magasin de M. Laverdure, des fourchettes, des couteaux etc. en argent plaqué, pour a valeur de $300 ou $400. Le jeune voleur a reconnu avoir pris plusieurs objets, mais a déclaré n'avoir pas volé toutes les marchandises qui sont disparues. Comme une partie des objets disparus a été remise à M. Laverdure, le magistrat de police a donné à l'accusé jusqu'à lundi prochain, pour déclarer la place où se trouvait le reste des marchandises qu'on n'a pas encore retrouvées. Si il agit honnêtement, devant son repentir Son Honneur adoucira la sentence qui sera prononcée contre lui.

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE

La plus grande partie des deux séances de la chambre aujourd'hui a été employée par la discussion de deux bills présentés par M. Dewdney, et accordant des octrois de terre à des compagnies de chemin de fer, dans le Nord-Ouest. Le premier bill a été adopté, mais le deuxième a été remis à une prochaine séance, pour discussion ultérieure. La chambre a ensuite discuté de nouveau en comité, le bill des élections contestées et s'est ajournée à 1h.30 hrs.

Voici une analyse des rapports préparés par le sous-comité des privilèges et élections relativement à l'enquête Tarte McGreevy-Langevin.

RAPPORT DE LA MINORITÉ

Ce rapport est signé par MM. Mills et Davier. Il fait l'historique des différents contrats, montre les relations intimes depuis vingt ans entre Thomas McGreevy et Sir Hector Langevin, celui-ci devant au premier $10,000 dont il ne paie pas l'intérêt, tous deux occupant la même chambre dans le parlement et soutenant de leur argent le même journal, LE MONDE. Que M. Sweeny était le trésorier du parti conservateur à Québec, tandis que Sir Hector Langevin en était le chef et dirigeait les dépenses du parti ; que les sommes reçues des entrepreneurs alimentaient ce fonds, et que le refus de Thomas McGreevy de donner les noms des deux auxquels il a donné de l'argent empêche de dire dans quelle proportion Sir Hector Langevin a bénificié politiquement ou autrement de ces déboursés. Les membres de la société Larkin, Connolly et Cie étaient personnellement connus de Sir Hector et McGreevy. Cette société a reçu des entreprises colossales du gouvernement entre 1878 et 1891, s'élevant à $3,138,234 sur lesquelles elle a fait près d'un million de profit. Sur ces profits les entrepreneurs ont fait des donations au montant de $170,447. Robert McGreevy a reçu $187,800 pour sa part de profits bien qu'il n'ait pas mis de capitaux dans la société.

Concernant le premier contrat de dragage en 1882, le rapport dit qu'à 27 cts. par verge le profit doublait le coût de l'ouvrage : que Thomas McGreevy savait que son frère avait une part dans la société Larkin, et qu'il a illicitement employé son influence comme membre du parlement et commissaire du hâvre à obtenir des concessions injustes à la société Larkin. Que MM. Kinipple et Morris ont été démis comme ingénieurs sans justes causes et remplacés par MM. Perley et Boyd, ingénieur du département des Travaux Publics, sous le contrôle de Sir Hector Langevin. M. McGreevy a ensuite fait un contrat corrompu en vertu duquel il a obtenu $25,000 pour le dragage du bassin à flot en 1887 ; que les profits des entrepreneurs ont été énormes, s'élevant à $14,000 dans une seule saison, et pendant cette saison près de $7,000 pour corrompre les inspecteurs. Se basant sur le témoignage de MM. Dobell et Valin, le rapport conclut à la connivence passive de Sir Hector dans les fraudes commises en rapport avec ce dragage ; que de forts paiements ont été faits pour des travaux qui n'ont jamais été exécutés, que l'ingénieur Perley a reçu des bijouteries en présent et que les accusations de M. Tarte en rapport avec cet ouvrage sont prouvées.

Au sujet du bassin de Lévis le rapport dit que Thomas McGreevy a reçu $22,000 pour avoir obtenu des changements au contrat favorables aux entrepreneurs et qu'en consentant à payer $74,000 pour un ouvrage que les entrepreneurs étaient déjà tenus d'exécuter par leur contrat, Sir Hector a commis une faute tout à fait injustifiable. La nomination de Laforce Langevin, qui n'était pas ingénieur du tout, et de Charles McGreevy comme ingénieurs des travaux du hâvre à des salaires élevés est un autre acte injustifiable et scandaleux. Sir Hector est aussi blâmé pour avoir sanctionné les changements, extras et paiements énormes recommandés par Perley en rapport avec ce contrat du bassin de Lévis.

MM. Mills et Davies constatent aussi que des fraudes considérables ont été perpétrées dans le but de donner à Larkin, Connolly et Cie le contrat pour le mur transversal lorsque leur soumission était plus élevée de $69,860 que la plus basse, et que M. Thomas McGreevy a reçu $25,000 pour ses services dans cette circonstance ; qu'il était impossible que Sir Hector n'eut pas connaissance de cette conspiration pour frauder le gouvernement.

Au sujet du bassin d'Esquimalt le rapport dit que Sir Hector et M. Perley ont indûment forcé Starrs et O'Houly, les plus bas soumissionnaires pour cet ouvrage, à retirer leur soumission afin de pouvoir donner le contrat à Larkin, Connolly et Cie ; que par la suite des changements ont été faits aux plains et que les entrepreneurs ont reçu du gouvernement $581,841 pour cet ouvrage, ou $207,168 que le prix de leur soumission ; que la société Larkin a payé $27,000 en "donations" en rapport avec cet ouvrage à Thomas McGreevy et autres. Le rapport constate aussi que Michael Connolly avait promis $50000 si le bassin était allongé, que l'ordre en conseil a été passé à cet effet, mais que le gouvernement anglais n'a pas approuvé le changement. MM. Mills et Davies sont d'avis que Thomas McGreevy a reçu $130,000 de la société Larkin, $42,000 des subsides de la Baie des Chaleurs, et qu'il était le propriétaire de l'Admiral pendant qu'il avait un siège en parlement.

Au sujet du paiement allégué de $10,000 par Murphy à Sir Hector Langevin, le rapport dit que le témoignage de Murphy est en partie corroboré par les entrées dans les livres, mais vu que la preuve est contradictoire, MM. Mills et Davies disent qu'ils ne croient pas justifiables de déclarer l'accusation prouvée.

Comme conclusion, ils disent que les sommes énormes payées à Larken Connolly pour extras sont une preuve de l'influence de cette société et de Thomas McGreevy sur le ministre des Travaux Publics ; que Perley et Boyd n'auraient eu aucun motif de frauder le pays si ce n'eût été pour plaire à Sir Hector, et que le produit de ces fraudes est allé dans le gousset des entrepreneurs, au fonds d'élection des conservateurs et pour le journal le MONDE.

ENQUÊTE PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS

Les rapports du sous-comité ont été distribués aux membres du comité cette après-midi. Soixante et onze témoins ont été entendus à l'enquête. Le rapport de la majorité résume a cause comme il suit :

1. En rapport avec le premier contrat de dragage accordé par les commissaires du hâvre le 25 septembre 1882, le comité constate que la société Larkin, Connolly & Cie a accordé à Robert McGreevy un intérêt de 30 pour cent dans ce contrat, en vue d'obtenir l'influence de Thomas McGreevy. Le renvoi des ingénieurs Kinipple et Morris par les commissaires du hâvre a été motivé par des retards de ces ingénieurs à donner les certificats de travaux accomplis et les défauts dans leurs plans.

2. En rapport avec le contrat du 26 mai 1883 pour le mur transversal, le comité constate que les informations quant aux soumissions ont été fournies à Thomas McGreevy par M. Boyd, et que Thomas McGreevy n'a reçu que $15,000 sur les $25,000 souscrits par la société Larkin en rapport avec ce contrat. Vers cette époque la société Larkin a souscrit $1000 au testimonial Langevin.

3. En rapport avec le contrat supplémentaire pour le bassin de Lévis le 23 juin 1884, le comité dit que la preuve est contradictoire. Murphy dit qu'il a donné $22,000 de billets, Robert McGreevy dit qu'il n'en a reçu que $14,000.

4. Dans le contrat pour le bassin d'Esquimalt, du 8 novembre 1884, Robert McGreevy n'avait plus que 20 pour cent d'intérêt. Thomas McGreevy paraît avoir pris une part très active à la réussite de ce contrat comme le prouvent les témoignages et lettres mises devant le comité, et Thomas connaissait que son frère avait une part dans la société Larkin. La somme que Thomas McGreevy a reçue de ce contrat par son frère n'est pas directement spécifiée.

5. Sur le contrat du 23 mai 1887 pour 800,000 verges de dragage à 35 cents la verge, Thomas McGreevy admet avoir reçu $20,000 sur les $25,000 souscrites par la société.

6. Le comité admet comme prouvée l'accusation à propos de l'Admiral.

7. Le comité ne trouve pas de paiements irréguliers ni fraudes en rapport avec le contrat pour le mur du sud, du 16 février 1887, contrat fait au nom de John Gallagher, pour la société Larkin Connolly.

8. En rapport avec l'accusation que Thomas McGreevy avait retiré de ces divers contrats la somme de $200,000, le rapport dit que d'après les livres de la société Connolly $109,000 ont été données en paiements irréguliers, et Thomas McGreevy admet que la part reçue par lui a été de $57,545.

9. Dans les transactions au sujet de vente de parts et outillage de construction du chemin de fer Baie des Chaleurs par Robert McGreevy à C. N. Armstrong, Thomas McGreevy admet avoir reçu $8000 qu'il a dépensées dans ses élections de 1881. Le rapport dit que la preuve est vague quant à la provenance de cet argent. Robert McGreevy avait fait des travaux sur le chemin.

10. Le rapport dit qu'il n'y a aucune preuve que Thomas McGreevy se soit servi du nom de Sir Hector Langevin pour demander de l'argent à Larkin et Connolly.

11. Le rapport dit que l'accusation de péculat contre Sir Hector Langevin n'est supportée par aucune preuve. Murphy lui-même a été incapable de préciser en quelle année, il avait payé les $10,000 qu'il disait avoir données à Sir Hector Langevin. Le rapport cite au long la partie de la preuve à ce sujet et dit que le caractère passé de O. I. Murphy détruit toute possibilité de croire à la vérité de son accusation à ce sujet.

Voici maintenant les conclusions générales du rapport de la majorité du sous comité.

CONCLUSION

Le comité termine en faisant les observations générales suivantes :

Après avoir considéré les différents aspects des transactions qui ont fait le sujet de l'enquête, nous nous croyons tenus de faire rapport que les membres de la société Larkin, Connolly et Cie ont conspiré pour frauder le gouvernement et les commissaire du Hâvre et ont été matériellement aidés dans leurs desseins par l'intervention de Thomas McGreevy, tel qu'il a été montré dans les premières parties de ce rapport. Cette conspiration a été d'autant plus puissante et effective en raison de la confiance que l'exministre des Travaux Publics avait dans l'intégrité et la compétence des officiers de son département, et dans Thomas McGreevy ; cela a été la cause de résultats qui sont beaucoup à regretter quant à l'administration du département, et méritent condamnation chez ceux qui se sont en connaissance de cause prêtés aux desseins des conspirateurs.

Quant aux accusations contre Sir Hector Langevin dont il a déjà été parlé précédemment, le comité constate qu'un effort a été fait au cours de l'enquête pour le relier aux méfaits d'autres personnes que le comité croit être coupables de conduite frauduleuse.

Le comité fait en conséquence rapport que la preuve ne justifie pas les conclusions que le ministre connaissait la conspiration déjà mentionnée, ni qu'il s'y soit prêté volontairement.

Le comité recommande qu'en outre des décisions auxquelles il sera jugé à propos de s'arrêter à la suite de ce rapport, telles procédures légales que l'on croira à propos, soient prises contre ceux qui sont mêlés à cette conspiration et que pour cette fin les livres et documents qui sont maintenant devant le comité soient retenus pour servir de base à ces procédures

REVOLUTION DE

Photographie S AU GRANDMARCHE

JARVIS STUDIO

141 Rue Sparks 141

Attention au bon numéro.

IMPORTANT

A MM. LES COMMERÇANTS ET LES GENS DE BUREAUX.

Je viens de recevoir un grand assortiment de Papeterie, Enveloppes, Crayons, Plumes, Livres de Comptes, Etc., que je vendrai à des prix excessivement bas.

Une visite est respectueusement sollicitée.

P. C. Guillaume, Libraire

COIN DES RUES SUSSEX ET YORK.

Vente au Rabais de Pendules

Seulement pendant ce mois.

Pendules en Fer-8 jours—seulement				$18.25
do	do	do	do	13.25
do	do	do	do	12.25
do	do	do	do	10.75
do	do	do	do	9.50
do	do	do	do	9.25
do	do	do	do	7.00
do	do	do	do	5.00
Pendules en Bois		do	do	4.50
do	do	do	do	4.00
do	do	—1 jour—	do	3.25

Nous avons aussi un très grand assortiment de Réveils-matin en Nickel, réduits à $1.35.

JOS. E. TREMBLAY & CIE.

113 RUE RIDEAU.

Porte voisine de M. Th. Birkett, marchand de fer.

CAPITAL STEAM LAUNDRY

100 Rue Rideau 100

Lavage et repassage faits sous le plus court délai et aux plus bas prix.

OUVRAGE GARANTI

Nous faisons une spécialité du lavage des rideaux et des chemises blanches.

L. BELANGER

Téléphone No 577. Gérant.

Paquets pris et retournés a domicile gratuitement.

X X

Salon de Chene

332 Rue Wellington.

HARDES FAITES.

A présent que l'Automne nous tombe sur le dos il faut avoir des PARDESSUS et des bons PANTALONS ; aussi, des bons CORPS TRICOTÉS et pour ça et avoir au meilleur marché, patronisez

E. J. LeDAIN.

X X

ÉCOLE DU SOIR

PRÉPARATIONS aux Examens du Service Civil et à ceux des différents Brevets.

Cours Classique et Scientifique, programme complet.

Leçons particulières ou en classe.

TERMES MODÉRÉS.

Prof. Chas. Prevot,

Au bureau du journal "Le Canada."

DECES

En cette ville, ce matin, 16 courant, à l'âge de 2 ans et 10 mois, Marie, Anna, enfant de Ferd. St. Louis.

Souvent il est utile d'associer à l'*Créosote* de *Goudron de Hêtre* à *l'Huile de Foie de Morue* dans le traitement des affections du Larynx, des Bronches, des poumons, principalement dans les Bronchites chroniques et les Catarrhes. Cette association présente de grands avantages, même en l'absence de maladie véritable, quand on l'emploie seulement dans le but de fortifier une poitrine faible ou un tempérament délicat. —Ces deux médicaments se trouvent réunis dans les CAPSULES DE BERTHÉ CRÉOSOTÉES, dans laquelle la Créosote de goudron de hêtre se présente dissoute dans une huile de foie de morue particulièrement recommandable, puisqu'elle est préparée par des procédés qui, seuls, ont mérité l'*approbation de l'Académie de Médecine de Paris*

VENTE EN GROS : MAISON FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, et principaux droguistes. — AU DÉTAIL, dans les Pharmacies.

PETITE GAZETTE

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville. Emploie constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire compte du premier jour. BROWN BROS., Trees nurserymen, Toronto, Ont.

AVIS AUX MERES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au gout. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en règlant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

LA COMPAGNIE D'EXPOSITION DE MONTRÉAL.

Exposition Provinciale

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

Du 17 au 25 Septembre 1891.

PRIX OFFERTS $25,000

GRAND CONCOURS

De Chevaux, de Betes a Cornes,
De Moutons, de Volailles, Etc.
Beurrerie en Operation,
Machines en Mouvement,
Procedes de Fabrication.

Attractions Diverses.

MUSIQUES MILITAIRES ET AUTRES

La musique de guerre "Canada" de l'escadre de la station de l'Amérique du Nord sera dans le port.

LE PHONOGRAPHE MERVEILLEUX.

Détails complets plus tard.

TERRAINS DE L'EXPOSITION

Convenablement situés près de la ville et touchant au parc Mont Royal.

Passages réduits par bateaux et chemins de fer,

Excursions à bon marché, de toutes les parties du pays.

Admission chaque jour, 25cts.

Ceux qui ont l'intention d'exposer devraient faire leurs entrées sans retard.

Pour toutes informations, s'adresser à

S. C. STEVENSON,
Gérant et Secrétaire.

L'hon. LOUIS TOURVILLE, Président,
76, rue St. Gabriel, Montréal.

THE PRESS

(NEW-YORK)

POUR 1891.

Quotidien, Dimanche, Hebdomadaire

6 pages, 1 cent. 20 pages, 4 cts. 8 a 10 pages, 2 cents

L'Energique Organe Republicain de Metropole.

UN JOURNAL POUR LES MASSES.

FONDÉ LE 1ER. DÉCEMBRE 1887.

Circulation de plus de 100,000 PAR JOUR.

Le N. Y. PRESS n'est l'organe d'aucune faction ; ne tire aucune ficelle et n'a aucune vengeance à assouvir.

Le plus Remarquable Succès Journalistique de New-York.

LE PRESS EST UN JOURNAL NATIONAL

Les nouvelles banales, les sensations vulgaires et la blague n'ont pas d'asile dans le PRESS.

Le PRESS a la plus brillante page éditoriale. Tout y est vivide.

Le SUNDAY PRESS est un magnifique journal de vingt pages touchant à tous les sujets du jour de quelque intérêt.

Le PRESS hebdomadaire contient toutes les matières les plus importantes parues dans les deux éditions quot